



N o t e

au Président de la République

---

Organisation afro-asiatique pour la  
reconstruction rurale

Il est difficile de juger de l'utilité d'une participation du Rwanda à l'Organisation afro-asiatique pour la reconstruction rurale sur la base des seuls renseignements communiqués dans la lettre que vous a adressée son président, M. Paul J. NGEI, Ministre du Logement au Kenya, et dans la note d'information qui y était annexée.

Il ressort pourtant de ces renseignements que cette Organisation pourrait rendre certains services dans les domaines qui intéressent particulièrement le Rwanda, à savoir l'agriculture et, notamment, l'élevage du bétail en vue d'une production laitière. Mais il s'agirait de services que peut offrir un intermédiaire et non d'actions constructives directes et concrètes.

Les caractéristiques de l'Organisation sont les suivantes :

- sont membres de l'Organisation 23 pays, dont 14 en Asie et 9 en Afrique; les membres les plus actifs semblent être des pays où l'anglais est la langue véhiculaire;
- l'Organisation ne semble pas avoir de grands moyens financiers propres; à en juger par le montant qui serait demandé au Rwanda, les cotisations des pays membres devraient suffire pour entretenir un secrétariat et publier une revue, mais non pour entreprendre des actions d'envergure sur le terrain;

- aucune indication n'est donnée sur les possibilités scientifiques et techniques du secrétariat, ni sur le niveau de la revue qui semble n'être publiée qu'en anglais;
- l'Organisation a surtout un programme d'action; mais elle ne semble pas avoir beaucoup de réalisations à son actif jusqu'ici, sinon son président en aurait fait état.

Ma première impression est qu'une participation rwandaise ne s'impose pas pour le moment, si ce n'est à titre de manifestation de solidarité afro-asiatique. Dans l'état actuel des choses, le Rwanda ne pourrait guère tirer avantage des services que l'Organisation pourrait éventuellement lui rendre.

Kigali, le 3 juin 1967